

SAINT-MAXIMIN

## Un dispositif pour des vacances sécurisées



*Les gendarmes surveillent les habitations pendant l'absence des occupants. Photo DR*

Récemment à Saint-Maximin, une octogénaire a été escroquée par deux faux spécialistes de la toiture, qui prétextaient que des tuiles de sa toiture menaçaient de tomber. Profitant de la vulnérabilité de leur hôte, ils lui ont proposé leurs services et demandé à accéder à son toit pour effectuer la réparation. Une fois les prétendus travaux effectués, ils ont réclamé 800 euros à la vieille dame, qui a réglé la facture pour de faux travaux...

Depuis, la mairie invite donc les habitants à être prudents avant de faire effectuer des travaux, de quelque ordre que ce soit : il faut d'abord demander un devis.

Autre alerte, ou plutôt conseil saisonnier mais qui s'étend maintenant sur toute l'année : il est prudent de s'inscrire à l'opération "Vacances tranquilles" auprès de la gendarmerie, de manière à partir en vacances l'esprit plus tranquille. En leur absence, des patrouilles de gendarmerie seront effectuées régulièrement autour du domicile des habitants inscrits. Attention, il ne s'agit pas d'un service de sécurité qui garantit de ne pas se faire cambrioler, mais simplement d'une opération qui permet aux patrouilles d'être plus vigilantes et d'avertir les propriétaires en cas de nécessité.

Un avis de passage peut également être laissé dans la boîte aux lettres de ceux qui l'auront demandé. Il faut aussi donner les coordonnées d'une personne de confiance qui, éventuellement, possède un jeu de clés du logement. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires. Il faut en faire la demande au minimum 48 h avant de partir et, en cas de vacances interrompues, prévenir la brigade de gendarmerie du retour anticipé.